



Autoentrepreneur salarié : contrat avec concurrent

Par **yt13**, le **26/07/2021** à **15:36**

Bonjour, Je suis autoentrepreneur et salarié en même temps en entreprise. Pour ces 2 activités, je développe des sites webs métiers sur mesure, mais jusqu'à présent dans des domaines différents qui ne se recoupaient pas, ce qui n'a jamais posé de souci à mes employeurs. Hors, en tant que salarié, j'ai proposé et développé un outil web en interne, basé sur de l'opensource et assez classique mais pratique et qui nous fait gagner pas mal de temps. Une ancienne salariée qui travaille maintenant pour une autre structure qui est en partie concurrente voudrait que je lui fasse un devis pour développer un outil du même type en tant qu'autoentrepreneur (pas le même mais sur le même principe, un outil utilisé en interne seulement). Est-ce que je suis bloqué par le principe de loyauté envers mon entreprise actuelle ou est-il envisageable de proposer un devis? Merci par avance pour vos retours Cordialement

Par **Visiteur**, le **27/07/2021** à **08:29**

Bonjour Vous êtes effectivement bloqué par votre devoir de loyauté, mais cela peut peut-être se discuter avec vos responsables.. s'il ne s'agit pas d'un client chez **qui l'employeur** effectue déjà un chantier !!!

Par **yt13**, le **27/07/2021** à **09:00**

Ok je m'en doutais, je vais donc me rapprocher de mes responsables. Je l'aurais de toute façon fait par principe et par correction mais je préférerais avoir un retour avant. Merci d'avoir pris le temps de me répondre.

Cordialement